

Devis D-23-099 du 28 mai 2023

Dossier n° 23-999

Conseiller : Nicolas Dejeu

Marie de Tulle

10 Rue Félix Vidalin

19000 Tulle

Libellé	Qté	Prestations courantes		Prestations complémentaires optionnelles		Frais avancés pour le compte de la famille		TVA
		PU TTC	TTC	PU TTC	TTC	PU TTC	TTC	
Préparation / organisation des obsèques								
Démarches et formalités administratives pour les obsèques	1,00	249,00 €	249,00 €					20 %
Transport du défunt avant mise en bière								
Housse mortuaire *	1,00	50,00 €	50,00 €					20 %
Cercueil et accessoires								
Cercueil PARISIEN SIMPLE en chêne massif de 22mm*/ Teinte chêne / Finition vernis satiné / Forme Parisienne Le cercueil est vendu muni de quatre poignées et d'une cuvette d'étanchéité.	1,00	930,00 €	930,00 €					20 %
Plaque identité *	1,00	45,00 €	45,00 €					20 %
Mise en bière et fermeture du cercueil								
Mise en bière et fermeture de cercueil *	1,00	90,00 €	90,00 €					20 %
Transport du défunt après mise en bière								
Corbillard en convoi (Agglomération de Tulle ou Agglomération de Brive) Après Mise en Bière * (avec cercueil), pour convoi vers le cimetière, le crématorium ou tout autre lieu.	1,00	265,00 €	265,00 €					10 %
Cérémonie funéraire								
Forfait 4 porteurs pour cérémonie - Agglomération de Tulle ou agglomération de Brive	1,00			432,00 €	432,00 €			20 %
inhumation								
Forfait Ouverture / Fermeture de porte simple d'un caveau	1,00					348,00 €	348,00 €	20 %
Total des prestations et services TTC		1629,00 €		432,00 €		348,00 €		

(*) Prestations et fournitures obligatoires de par la réglementation.

(**) Prestations et fournitures réglementairement obligatoires en fonction, soit des circonstances du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques.

Tx TVA	Base HT	TVA	TTC
20 %	1786,67 €	357,33 €	2144,00 €
10 %	240,91 €	24,09 €	265,00 €
TOTAL	2027,58 €	381,42 €	2409,00 €

En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport du corps (avant ou après la mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou 18 mm en cas de crémation - avec une garniture étanche, 4 poignées, la plaque d'identité du défunt et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation/crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation).

Conformément à l'article 5 de l'arrêté du 11 janvier 1999, lorsque le devis est accepté, un bon de commande est alors établi et signé par le client..

Devis valable 15 jours à compter de ce jour

Je soussigné(e) _____ accepte le présent devis prévisionnel,

Le _____ à _____

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé, bon pour acceptation ».